Règlement de mise en concurrence

Objet du marché :

« Actions de promotion du blé européen en Afrique de l'Ouest »

Annonceur :

France Export Céréales pour Intercéréales, organisme interprofessionnel, situé au 23/25 avenue de Neuilly – 75116 Paris –France

Date et heure limites de remise des offres:

25 mars 2016 à 17H00

Objet du marché

Le présent document précise l'ensemble des conditions de participation et d'évaluation au marché «Actions de promotion du blé européen en Afrique de l'Ouest ». Il accompagne le cahier des charges dans lequel sont présentées les missions et prestations souhaitées par l'annonceur.

Les études et informations contenues dans le cahier des charges sont strictement confidentielles et ne peuvent pas être utilisées par les agences pour d'autres clients en raison du caractère institutionnel de ces données.

Les opérations citées dans le cahier des charges, annexé à ce règlement, feront l'objet d'une demande de cofinancement européen. Dans ce cadre, le présent marché est lancé dans le strict respect des exigences communautaires en matière de mise en concurrence. En cas de refus de cofinancement par l'Union Européenne, cet appel d'offres sera déclaré caduc.

Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée de 36 mois à compter de la signature du contrat de prestation. Le candidat s'engage à fournir tous les éléments demandés par l'annonceur,avant le versement du solde.

Budget

Le budget global prévu pour le présent marché est de 400 000EUR TTC.

Le montant des honoraires du prestataire couvre la rémunération de la réflexion, de la création, la mise en œuvre de la campagne et le suivi administratif ainsi que l'ensemble des autres prestations demandées à l'agence dont les évolutions éventuelles demandées par les annonceurs.

Conditions particulières

Cette mise en concurrence fait l'objet d'une demande de cofinancement européen. Les délais d'instruction nationale et européenne ne permettront pas d'obtenir une réponse ferme et définitive avant décembre 2016.Le prestataire retenu devra s'engager à maintenir son offre jusqu'à cette date, et aucun contrat ne pourra être signé avant l'accord formel de l'Union européenne sur l'obtention du financement sollicité.

En cas de refus de cofinancement par l'Union Européenne, l'appel d'offres sera déclaré caduc.

Par ailleurs,

1. Aucune indemnisation n'est prévue pour les sociétés ayant présentées une offre et dont l'offre.
2. Il est recommandé pour les sociétés souhaitant proposer leur candidature de disposer d'une expérience dans au moins un des pays visés : action réalisée, bureau, filiale ou correspondant.
3. Le candidat retenu devra fournir, sur notification, une version anglaise de la proposition technique.
4. Dans le cas oùun candidat estime gérer un budget d'un opérateur du même secteur ou d'un secteur ou d'un organisme pouvant présenter un conflit d'intérêt, il devra solliciter un accord préalable auprès de l'annonceur, afin de pouvoir concourir.

5. Les créations réalisées dans le cadre du présent marché, seront la propriété de l'annonceur, sans limitation de temps et de lieu,
6. L'annonceur se réserve le droit d'utiliser les concepts et les créations (visuels, logos, slogan, nom de domaine), dans le cadre de toutes ses campagnes et de ses structures collectives sans limitation de durée.
7. La prise en charge de la réalisation de cette campagne fera l'objet d'un contrat entre l'annonceur et l'agence retenue. Les dépenses ne pourront être engagées qu'après la signature de ce contrat.

Contenu de l'offre

Conformément au cahier des charges, les candidats devront faire apparaître dans leur dossier de candidature :

<u>Eléments administratifs – Capacité économique et financière</u>

1. La lettre de candidature précisant le nom du marché, datée et signée par la personne habilitée à représenter le candidat. Cette lettre mentionne :
    - dénomination sociale de l'entreprise, statut juridique, nationalité
    - siège social, identifiant Siret, identifiant RCS
    - numéro de TVA, références bancaires
    - personne de contact et ses coordonnées,
2. Bilans ou extraits de bilans et des comptes de résultats portant sur les deux derniers exercices clos et liasses fiscales, ainsi que les rapports du Commissaires aux Comptes.
3. Extrait K-bis délivré par le Greffe du Tribunal de commerce dont relève le candidat datant de moins de 3 mois à compter de la date de réception du dossier de candidature.
4. Attestation sociale et attestation fiscale datant de moins de 6 mois.
5. Attestation signée des autres entités en cas sous-traitance
6. Une déclaration sur l'honneur du ou des candidats (en cas de groupement), dûment datée et signée par le candidat, pour justifier :
    - avoir satisfait aux obligations fiscales et sociales de leur pays;
    - ne pas avoir fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du code du travail ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
    - ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
    - ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L. 625-2 du code de commerce, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
    - ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

La proposition technique

La proposition du candidat fait état de :

1. **L'organisation interne de la structure**, de l'équipe et du chef de projet. Les candidats doivent démontrer qu'ils possèdent des ressources humaines et techniques (joindre Curricula vitae du personnel affecté au projet) suffisantes pour être à même d'exécuter le marché
2. La **présentation des agences « locales » / bureaux,** le cas échéant, qui interviendront sur le projet avec le détail de l'équipe qui serait en charge du projet. En cas de sous-traitance, les candidats doivent expliquer le rôle et niveau d'intervention des entités concernées.
3. Les **principales références des services effectués** au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, dans le cadre de l'objet du présent marché. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du (des) destinataires ou, à défaut, par une déclaration du candidat.
4. Une note **d'analyse attestant de la connaissance contexte et des territoires** : connaissances des produits ou thèmes concernés, les expériences de travail avec d'autres organisations professionnelles et/ou entreprises du secteur agricole ou agroalimentaire et/ou institutions du secteur public.
5. Un**plan d'opération détaillé et une méthodologie de travail** pour les lots indiqués dans le cahier des charges. Le candidat peut inclure dans sa réponse des recommandations créatives sur les différents axes traités.

   Les candidats peuvent présenter une offre pour un seul lot, pour plusieurs lots, pour tous les lots. Un candidat ne peut pas présenter plusieurs offres pour un même lot.

6. Un **planning** pour la mise en œuvre des actions
7. Utilisation des indicateurs de résultat et d'impact quantifiables liés aux actions
8. Un**budget détaillé**, présenté en euros TTC

Transmission des offres

Les candidats sont invités à transmettre leurs offres par email avant le 25 mars 2016 à 17H00, à l'adresse suivante,

ddrignon@franceexportcereales.org

en utilisant le cas échéant un outil de transfert de fichiers en ligne (comme Yousendit, WeTransfer, etc.) ou autres pour ne pas surcharger la boîte de réception.Les dossiers qui seraient envoyés après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne pourront être retenus.

Date et heure limites de remise des offres : 25 mars 2016 à 17H00

Critères de sélection

Le choix de l'offre qualitativement et économiquement la plus avantageuse s'effectuera sur la base d'un classement fondé sur les critères suivants :

Valeur technique de l'offre – 65 % décomposé comme suit :

Critères	Note
Qualité de l'analyse stratégique globale	10%
Qualité du plan d'opération et la méthodologie de travail	25%
Pertinence des références présentées et expérience dans les secteursagricole et agro-alimentaire	10%
Pertinence des indicateurs	10%
Compétences professionnelles et organisationnelles	10%

Valeur financière de l'offre – 35 %

Critères	Note
Optimisation par action et par annonceur de l'utilisation du budget	25%
Cohérence de la répartition des coûts (coûts techniques, honoraires…)	10%

Notification du marché

La notification du marché au candidat retenu est faite par l'annonceur au plus tard 7 jours, après réception et évaluation des offres reçues.

Cette mise en concurrence est faite dans le cadre d'un projet qui fait l'objet d'une demande de cofinancement européen. La contractualisation du présent marché ne pourra se faire avant l'accord formel de l'Union européenne sur l'obtention du financement sollicité.

En cas de refus de cofinancement par l'Union Européenne, l'appel d'offres sera déclaré caduc

Le marché est conclu pour une durée de 36 mois à compter de la signature du contrat de prestation.
Le candidat s'engage à fournir tous les éléments demandés par l'annonceur,avant le versement du solde.

Contacts

Pour tout renseignement complémentaire concernant le marché, les candidats peuvent s'adresser, au plus tard 5 jours avant la date limite de dépôt des offres à :

France Export Céréales
Monsieur Yann LEBEAU
Chef de Mission Afrique-Maghreb
+212 522 20 83 50
ylebeau@franceexportcereales.org

Calendrier

Lancement de la procédure : 04 mars 2016
Transmission des offres : 25 mars 2016 à 17H00
Notification : 31 mars 2016